

QE – Artisans

Monsieur le député attire l'attention de Mme la Ministre chargée des TPE/PME sur les graves difficultés rencontrées par les artisans face à l'augmentation inquiétante des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité.

En effet, il a été interpellé par différents artisans de l'Ardèche, ces derniers craignant pour la pérennité de leur activité en raison du surenchérissement des coûts énergétiques.

A ce titre, de nombreux secteurs économiques, dont celui de l'artisanat, ont vu leurs factures d'électricité s'envoler ces derniers mois. Entre autres, ce sont surtout différents outils comme des fours, des chambres réfrigérées ou des machines à pétrin qui consomment de l'électricité dans la majorité de ces organismes. A cela, il faut ajouter les banques réfrigérées ou la climatisation des magasins quand il y en a. Selon les professionnels, l'énergie peut ainsi représenter jusqu'à 30% du chiffre d'affaires de l'entreprise en question.

Ces TPE/PME payent aujourd'hui les conséquences de décisions purement idéologiques qui, depuis dix ans, ont envoyé notre pays dans le mur de l'énergie. Nombreux sont les témoignages d'artisans désarmés, ne pouvant accéder aux aides de l'État en raison de critères d'éligibilité des dossiers inadaptés.

C'est d'autant plus grave que faute d'un soutien, la crise énergétique pourrait avoir des conséquences encore bien plus importantes que celles générées par le COVID.

Considérant ces préoccupations, il lui demande quelles sont les mesures concrètes et accessibles que le gouvernement compte prendre afin de mettre en place un véritable bouclier énergétique protégeant durablement les petits artisans pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie et de l'électricité.

Il en va de la sauvegarde de nombreux emplois et savoir-faire au sein de nos territoires.